

**Compte-rendu de la réunion plénière du lundi 17 juin 2019 du
Conseil de quartier Léon Blum Folie-Regnault**

Salle des mariages, Mairie du 11^{ème}

Rappel de l'ordre du jour :

1. Intervention de l'opérateur de trottinettes en libre-service « Lime ».

2. Suivi et projets des commissions :

- Sécurité : Présentation d'un vœu inter-quartier sur la sécurité
 - Culture / Sport / Intergénérationnel
 - Espaces verts / Environnement
 - Propreté / Cadre de vie
 - Santé / Solidarité
-

1. Intervention de l'opérateur de trottinettes en libre-service « Lime »

Intervention de Xavier MIRAILLES, chargé des relations publiques pour la société Lime : Je suis déjà intervenu en conseil de quartier pour parler des trottinettes Lime, qui sont arrivées en juin dernier. Nous sommes le plus gros opérateur sur Paris et nos trottinettes sont les plus utilisées. Nous représentons 1% des trajets sur Paris.

Intervention de Nadine PERCHERON, commission Cadre de vie : Nous allons vous présenter des photos pour vous montrer les conséquences de l'arrivée des trottinettes dans l'espace public. En effet, nous en trouvons au milieu de la chaussée, dans les chantiers, sur les trottoirs et même dans les arbres. Nous constatons que les emplacements deux roues sont privatisés.

Intervention de Xavier MIRAILLES : Vos photos sont assez éloquentes en termes de mauvaises pratiques. Il y a un an, les trottinettes sont apparues sans être répertoriées dans le Code de la route. Un décret en septembre catégorisera les trottinettes et définira les espaces sur lesquels les trottinettes peuvent circuler et stationner. Dès lors, des amendes pourront être infligées par les agents de la Ville, en cas de non respect de la réglementation.

Nous sommes rapidement rentrés en dialogue avec la Ville de Paris. Dans un premier temps, on nous a indiqué de garer les trottinettes sur les trottoirs. Puis, une charte de bonnes pratiques a été signée. La demande de la Ville a été de garer les trottinettes sur les emplacements deux roues, voitures, vélos, mais plus sur les trottoirs. Nous souhaitons collaborer du mieux possible avec la Ville, qui d'ailleurs mettra en place des emplacements réservés aux trottinettes. Ainsi, nous recherchons la meilleure cohabitation possible dans l'espace public, en fonction des modes de transports de chacun. Nous comprenons votre crispation.

Intervention d'une habitante : On pourrait dire beaucoup de choses sur la question du stationnement. Quand on voit le stationnement sur des trottoirs très étroits, que font les handicapés, les familles avec poussette ? Ils roulent sur les trottoirs !

Intervention de Xavier MIRAILLES : Nous pensons que les trottinettes peuvent rouler sur pistes cyclables, car leur vitesse est de 20 km/h.

Intervention d'une habitante : Envisagez-vous de faire de la prévention dans les établissements scolaires ?

Intervention de Xavier MIRAILLES : Nous donnons des cours de trottinette. Concernant les écoliers, nous devons d'abord mettre en place des partenariats avec les établissements, la préfecture de Police... Mais nous y pensons.

Intervention d'une habitante : À chaque fois, vous nous dites « on va y réfléchir ». Mais pourquoi ne pas penser aux problématiques en amont ? Vous devez vous responsabiliser.

Intervention d'Adrien TIBERTI, Adjoint au Maire chargé de l'intégration de l'égalité et du respect des droits, élu référent du conseil de quartier Léon Blum Folie-Regnault : Je vais vous donner la position de la Ville de Paris. Dès l'arrivée des trottinettes, la Ville de Paris a interpellé le Gouvernement, car il n'y avait pas et il n'y a toujours pas de cadre juridique. Cela fait plus d'un an que nous avons porté à l'attention du Gouvernement cette problématique. En attendant le cadre juridique, nous avons commencé à verbaliser, afin de parvenir à réguler les abus. Après, nous sommes dans une société qui reconnaît la liberté d'entreprendre. Après, je souhaite que ces opérateurs participent financièrement, car ils utilisent l'espace public. Pour le moment, nous ne pouvons pas parler de redevance. Personnellement, je ne suis pas pour que les opérateurs viennent dans les écoles. L'Éducation nationale fait le travail. Mais en effet, nous pouvons constater que de nombreux jeunes ignorent et, de ce fait, ne respectent pas les règles.

Intervention de Jacques LEFORT, Conseiller d'arrondissement Les Républicains : Vous dites que votre opérateur représente 1% des trajets faits par les parisiens, en êtes-vous bien-sûr ? Cela me paraît énorme. Qui paye la fourrière ? et combien vous payez ? Quel tarif sur une place de stationnement véhicule ?

Intervention de Xavier MIRAILLES : Concernant votre première question, je compte bien la part modale totale, c'est-à-dire l'ensemble des déplacements : piétons, transports en commun, modes motorisés, etc. La source de ce chiffre provient d'une étude interne réalisée par un institut de recherche. Nous avons fait couvrir notre fichier client, nous avons relayé l'enquête. Tout cela nous a montré qu'il y avait une adoption massive de notre outil. En ce qui concerne la fourrière, c'est la société qui récupère les trottinettes et qui paye 49 euros par enlèvement plus 10 euros par jour passé en préfourrière avant la fourrière. Toutefois, nous les récupérons avant. Concernant les tarifs de stationnement, la future loi imposera une redevance aux scooters en libre-service, aux vélos en libre-service ou aux trottinettes en libre-service, mais plus personne ne payera de stationnement. Tout le monde est désormais dans le même panier, si je peux m'exprimer ainsi.

Intervention d'Adrien TIBERTI : Je me permets de rajouter que la future loi nous permettra de lancer des appels d'offre, afin de limiter le nombre d'opérateurs. Pour le moment, la Ville aurait pour ambition d'en autoriser trois.

Intervention de Marianna MENDZA, conseillère de quartier Nation Alexandre-Dumas : De nombreuses questions se posent concernant les trottinettes. Selon moi, le port du casque devrait être obligatoire. J'ai essayé les trottinettes, et elles vont vite.

Intervention de Nicole SPINNEWEBER, Conseiller d'arrondissement Les Républicains : Le soir, comment récupérez-vous les trottinettes ? Comment les rechargez-vous ? Et comment vous les redéployez-vous ?

Intervention de Xavier MIRAILLES : L'ensemble des trottinettes sont déployées sur Paris entre 5h et 7h du matin. À 15h, nous faisons un deuxième redéploiement, en enlevant toutes celles qui n'ont plus de batterie. Nous déployons entre 7000 et 8000 véhicules par jour. Nos patrouilleurs urbains récupèrent les trottinettes avec nos agents de maintenance. En gros, 90% des véhicules disparaissent la nuit. Nous avons aussi les auto-entrepreneurs qui rechargent les trottinettes. Certains manquent de professionnalisme en rechargeant les trottinettes dans des copropriétés.

Intervention d'Adrien TIBERTI : Dans les appels d'offre, nous mettrons des clauses sociales et environnementales.

Intervention de Xavier MIRAILLES : On a un partenariat avec un distributeur pour de l'énergie verte. Nos batteries aux lithiums sont recyclées à 90%. Nous voulons passer à 100%.

2. Actualités des commissions :

Commission sécurité :

Intervention de Michel ROURE, référent de la commission sécurité : Avec les autres conseils de quartier, nous nous sommes réunis afin de parler d'une seule voix concernant les problématiques de sécurité. En effet, nous percevons une hausse de la délinquance dans notre arrondissement : drogues, agressions, incivilités etc. Tout cela crée du désordre. Je constate que M. le Maire a été à notre écoute. Nous voulons être associés aux travaux des autorités. Nous avons donc déposé un vœu.

Vœu relatif au rôle des Commissions Sécurité

Considérant :

- Que les Conseils de quartier ont été instaurés afin, notamment, de faire vivre la démocratie participative de proximité et de transmettre à la municipalité les avis consultatifs sur les sujets intéressant les habitants des quartiers, et faire débat sur toutes les questions intéressant la population.

Considérant :

- Que la situation sécuritaire dans notre arrondissement se dégrade.

Considérant :

- Le constat d'un manque d'intervention des services de police.

Considérant :

- Que les conseils de quartier sont unanimement préoccupés par la situation actuelle.

Le conseil de quartier Léon Blum Folie-Regnault émet le vœu :

D'être systématiquement associés aux réunions du Conseil de Sécurité et de Prévention de la Délinquance du XIème Arrondissement.

Le vœu a été adopté à la majorité.

Intervention d'une habitante : Je trouve que votre commission est parfois dans le mélange des genres, car vous parlez également du bruit comme étant une nuisance « sécuritaire ». En effet, pendant longtemps, notre quartier ne vivait plus, car il y avait beaucoup de magasins textiles. Aujourd'hui, il y a des bars, des restaurants, et cela ne vous convient pas non plus.

Intervention d'Adrien TIBERTI : Nous serons d'accord pour dire que le vivre-ensemble est un équilibre toujours subtil.

Intervention d'Antoine CHAUMEIL, référent de la commission espaces verts / environnement : Selon moi, il faut également aborder la prévention. Notre arrondissement dispose de nombreuses structures, notamment une MJC.

Intervention de M. Michel Roure : Je suis d'accord avec vous. D'ailleurs, les mères de famille jouent un rôle prépondérant dans ce travail de prévention auprès des jeunes.

Intervention de Jacques LEFORT : La MJC Mercœur reçoit un public divers, et il y a de nombreuses activités. Dès lors, il faut régler ce problème de squat et de trafic de drogue. Je pose une question à M. Tiberti : Où sont les agents que la Ville a récupérés ?

Intervention d'Adrien TIBERTI : Les agents de la DPSP ne font pas partie de la Police nationale. La Ville ne se chargera pas des questions de trafic de drogue, car cela ne fait pas partie de ses prérogatives. Sur les effectifs policiers, il y a de nombreux problèmes, notamment vis-à-vis des répartitions des effectifs entre l'Ouest et l'Est parisien. Lors du dernier conseil d'arrondissement, nous étions unanimes sur le fait que nous avons besoin de plus de policiers.

Intervention d'une habitante : Chaque été, des bandes du 11^{ème} et du 20^{ème} se rencontrent à coups de jets de bouteilles. Il y a souvent des bagarres. Moi, ce que je veux, c'est être tranquille cet été.

Commission culture / sport / Intergénérationnel :

Intervention de Nadine PERCHERON : Nous avons organisé notre jeu de piste en lien avec la MJC Mercœur le 25 mai. Il y avait des coupes, livres et bons d'achats pour enfants. Nous avons compté 78 participants, répartis en 24 équipes, sur 3 circuits. M. le Maire a lancé le départ. Il y avait une très bonne ambiance.

On a eu un autre projet « Arrêt sur mémoire ». Nous regrettons que notre communication ait été très limitée. Nous regrettons également que l'agenda électoral mette à mal nos futurs projets, notamment le concours photo inter-conseils de quartier.

Intervention d'Adrien TIBERTI : Je comprends votre frustration, mais comme l'indique le Code électoral, il est impossible de faire de nouvelles activités ou de donner une ampleur supplémentaire aux activités récurrentes. Si vous voulez connaître la source juridique, je vous invite à aller sur :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006070239> .

Intervention de Nadine PERCHERON : Nous avons envisagé une démission collective du fait de notre déception. Le 21 septembre, dans le cadre de kiosque en fête, des ateliers dessins seront organisés dans le square Maurice Gardette. Nous allons devoir nous remettre au travail.

Commission santé / solidarité :

Intervention de Martine DESLOUIS, référente de la commission solidarité : Samedi prochain aura lieu notre repas solidaire au square Francis Lemarque en collaboration avec la MJC Mercœur. Il a pour but de créer du lien et de la solidarité dans le quartier. J'en profite pour vous annoncer que la bagagerie rue Oberkampf a été ré-ouverte. Il y a plus de 70 casiers.

Commission espaces verts / environnement :

Intervention d'Antoine CHAUMEIL : Je vais me faire le porte-voix de cette commission, de ses projets. Six composteurs devront être installés, et nous espérons que plusieurs iront à Gardette.

Intervention d'une habitante : D'où tenez-vous cette information ? Ce que je sais, c'est que nous avons été contactés par l'Association du jardin Truillot, qui essaye depuis 3 ans d'avoir un compost au jardin Truillot, qui est systématiquement refusé par la DEVE.

Intervention d'Antoine CHAUMEIL : Plusieurs associations sont actives dans le quartier en matière de végétalisation : Solidarité Roquette, qui organise des ateliers dans le square de la Roquette, « Cultures en herbe », qui a un jardin partagé de quatre grandes jardinières dans le square Colbert, rue de Charonne. Nous avons voté deux vœux la dernière fois et ces deux vœux ont été adoptés par le conseil d'arrondissement.

Avec Mme Morel, conseillère déléguée aux espaces verts, à la biodiversité et au Plan Climat dans le 11^e, nous avons organisé une balade au jardin Truillot le 23 mai. Le jardin présente une belle

palette végétale. Le 19 juin, à 15h, nous vous donnons rendez-vous devant la Mairie pour une nouvelle balade visant à identifier des plantes de la rue.

Commission propreté / cadre de vie :

Intervention de Nadine PERCHERON : Nous regrettons que la DPSP n'intervienne pas quand 3 jeunes se trouvent sur une trottinette, comme on peut voir devant le collège Alain Fournier, nous demandons des passages réguliers de la DPSP.

La commission a participé à une réunion à la mairie du 4^{ème} arrondissement au sujet de l'application « Dans ma rue ».

Nous avons aussi fait une opération anti-mégots commune avec le Conseil de quartier Bastille-Popincourt dans le square Olga Bancic. Nous avons exprimé le souhait que le square fasse partie des espaces verts sans tabac annoncés par la Mairie de Paris, mais il n'a pas été retenu. Nous allons faire un vœu dans ce sens. Nous avons également ramassé un bac d'ordures qui était dans les fleurs. Avec les enfants, nous avons fait des panneaux pour inciter les gens à respecter le jardin partagé du square Olga Bancic.

Les plaques de rues dont nous avons constaté la disparition dans l'arrondissement n'ont pas été remplacées.

Enfin, concernant les travaux rue de Charonne, nous constatons un problème de signalisation. Il a été difficile pour les personnes à mobilité réduite de sortir de chez elles, à cause de barrières de chantier.

Pour conclure, je tenais à témoigner d'une dispute et même un début de rixe qui a eu lieu dans l'espace canin rue de la Roquette. Une pétition circule dans le quartier au sujet de l'espace canin et de sa fréquentation.